



FONDATION DES ANCIENNES ET ANCIENS ÉLÈVES DU COLLÈGE IMMACULÉE-CONCEPTION

F.A.E.C.I.C.

faecic.org

Code de Conduite et Procédures du Congrès de Création de la FAECIC

Le présent code vise à garantir la sérénité des débats, l'efficacité des votes et la réussite historique de la création de notre Fondation.

1. Horaires et Accès à la Salle Virtuelle

- **11:30 : Ouverture de la salle.** Les participants sont invités à se connecter tôt pour vérifier leur connexion audio et vidéo.

2. Enregistrement et Consentement

- La séance sera **intégralement enregistrée** et sera rendue disponible pour consultation ultérieure sur le site web de la FAECIC.
- **Avis de consentement :** En entrant dans la salle virtuelle, chaque participant reconnaît avoir été informé et souscrit formellement au projet d'enregistrement de la réunion.

3. Langues Officielles de Discussion

- **Le Créole :** Privilégié comme langue principale, car parlé et compris correctement par l'ensemble des participants.
- **Le Français :** Tout participant peut également choisir de s'exprimer en français.
- *Note : Seules ces deux langues seront acceptées pour les échanges.*

4. Tenue des Débats et Respect Mutuel

- **Discipline :** Tout doit se dérouler dans le respect strict de l'ordre du jour prévu.
- **Éthique de langage :** Les écarts de langage, les attaques personnelles ou les propos désobligeants ne seront absolument pas tolérés.
- **Gestion de l'espace sonore :** Afin de garantir la clarté des échanges, les micros doivent rester fermés en tout temps, sauf lorsque la parole vous est explicitement donnée.
- **Prise de parole :** Les sollicitations de parole se font exclusivement en cliquant sur l'icône « main levée ».
- **Usage du « Chat » :** La boîte de discussion servira uniquement à exprimer son point de vue de manière concise ou à poser des questions par écrit.



FONDATION DES ANCIENNES ET ANCIENS ÉLÈVES DU COLLÈGE IMMACULÉE-CONCEPTION

F.A.E.C.I.C.

faecic.org

5. Procédure d'Adoption des Statuts (Cœur du Congrès)

Le vote des statuts est l'acte fondateur de la soirée. Le processus suivant sera rigoureusement appliqué :

1. **Présentation** : Chaque article des Statuts sera présenté par l'équipe de révision, qui en précisera le contexte et les objectifs.
2. **Clarification** : Un temps dédié au questionnement et à la clarification sera accordé après chaque article.
3. **Amendements** : L'article sera mis en discussion. Des propositions d'amendement sont permises à ce stade.
4. **Vote individuel** : L'article est ensuite soumis au vote de l'assemblée. Il est adopté à la **majorité absolue (50% + 1)** des membres présents.
5. **Vote global** : À la fin de l'étude détaillée de tous les articles, un vote global sera pris pour valider l'ensemble du document.

6. Règlement Intérieur

- Le Règlement Intérieur sera présenté de manière **globale** à l'assemblée, étant entendu que d'autres détails techniques pourront le compléter ultérieurement selon les besoins de la Fondation.

7. Registre et Membres Fondateurs

- **Inscription** : Les participants seront invités à s'inscrire officiellement dans un registre sur le site web de la FAECIC.
- **Délai d'adhésion** : Le registre restera ouvert à d'autres adhésions. Suivez les annonces sur le groupe WhatsApp pour la date finale.
- **Membres Fondateurs** : Tous les signataires inscrits au registre avant cette date limite sont officiellement reconnus comme les **Membres Fondateurs** de la FAECIC.
- **Assemblée Générale** : Elle est formée de tous les membres ordinaires de la FAECIC inscrits selon les normes établies.

8. Clôture et Célébration

- À l'issue du vote des Statuts et du Règlement Intérieur, tous les participants seront invités à partager un **verre d'amitié** (chacun derrière son écran) pour consacrer la création officielle de la FAECIC dans la joie et la fraternité.